

À l'écoute

Consultations sur la réforme de l'exercice de suivi du Partenariat mondial

Historique et contexte

La vision initiale de l'exercice de suivi du Partenariat mondial était: (i) d'amener un changement de comportement vers une coopération au développement plus efficace ; et (ii) de soutenir la redevabilité mondiale pour la mise en œuvre des engagements de Busan. En trois cycles, l'exercice de suivi a généré des données probantes uniques, agissant comme un outil clé pour la redevabilité mondiale autour des engagements de coopération au développement efficaces et est la source de preuves pour trois objectifs des Objectifs de développement durable (ODD). Cependant, les réactions des parties prenantes ont laissé entendre que si la vision reste valable, l'exercice de suivi n'a pas été mis en œuvre de manière à ce que ses objectifs nationaux et mondiaux soient pleinement atteints. Dans ce contexte, le Partenariat mondial a entrepris une réforme ambitieuse de l'exercice de suivi dans le but de s'assurer qu'il tient sa promesse initiale tout en répondant aux besoins changeants de ses parties prenantes et en produisant des éléments probants pertinents pour les défis actuels en matière d'efficacité. La portée de la réforme comprend à la fois un réexamen du cadre ("ce que nous mesurons") et une amélioration du processus ("comment nous mesurons") de suivi.

Afin d'orienter la réforme de l'exercice de suivi en tenant compte des points de vue des parties prenantes, les coprésidents du Partenariat mondial ont lancé une série de consultations virtuelles des parties prenantes dans la perspective de la 20^e réunion du Comité de pilotage (décembre 2020). Ces consultations ont porté sur la manière dont le **processus de suivi** doit être amélioré pour mieux engager et motiver les parties prenantes, ainsi que pour mieux débloquer les obstacles au changement de comportement en vue de renforcer les partenariats. Les coprésidents ont mené ce processus de consultation par le biais de réunions de consultation virtuelle en petits groupes afin de recueillir les points de vue et les expériences des parties prenantes.

Les résultats de ces consultations, présentés dans ce rapport, seront examinés par le Comité de pilotage lors de sa 20^e réunion, afin de définir la prochaine phase de la réforme du processus de suivi, et seront également pris en considération au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la révision du cadre de suivi. Le présent document est publié par les coprésidents dans le cadre de leur direction de la réforme du suivi. Il a été préparé par M. Andrew Benfield, un consultant indépendant engagé pour faciliter les consultations et aider les coprésidents à en résumer les résultats.

Neuf réunions de consultation virtuelle ont été organisées avec les parties prenantes du Partenariat mondial pour une coopération au développement efficace (GPEDC) entre septembre et novembre 2020. Chaque consultation a rassemblé un petit groupe de représentants de parties prenantes

spécifiques et a été animée par un consultant. Les coprésidents du GPEDC et l'équipe de soutien (JST) étaient présents à titre d'observateurs dans toutes les consultations.

Il a été demandé aux participants à la consultation ce qui pourrait être amélioré dans le processus de suivi du Partenariat mondial, ce qui a déjà bien fonctionné, ce qu'ils ont fait pour que les choses se passent plus facilement, comment ils ont utilisé les résultats et quelles sont leurs opinions sur les indicateurs utilisés. Ils ont été encouragés à faire preuve de franchise dans leurs expériences et à faire preuve d'audace dans leurs recommandations.

Certaines parties prenantes ont également envoyé des commentaires écrits, soit en lieu de leur participation aux appels, ou afin de compléter leur contribution orale. Ces contributions sont également intégrées dans les conclusions ci-dessous.

Les parties prenantes suivantes ont participé¹ :

Pays partenaires (PP) : Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Fidji, Guatemala, Guinée, Haïti, Honduras, Népal, Pérou, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République dominicaine, Rwanda, Samoa, Sénégal, Somalie, Togo, Tonga.

Partenaires de développement (PPD) : Banque africaine de développement, Australie, Canada, Union européenne, Bureau de l'Union européenne au Sénégal, Allemagne, Bureau de l'Allemagne au Rwanda, Banque interaméricaine de développement, Organisation internationale du travail, Portugal, République de Corée (Ministère des affaires étrangères et Agence coréenne de coopération internationale), Suède, Bureau de coordination des Nations unies pour le développement, Programme des Nations unies pour le développement, Bureau du Programme des Nations unies pour le développement en Somalie, Bureau du coordinateur résident des Nations unies en Haïti, ONU Femmes, Banque mondiale.

Autres : Centre pour l'entreprise privée internationale, Partenariat des organisations de la société civile pour l'efficacité du développement, Generalitat de Catalunya (au nom de l'Organisation des régions unies / Forum des gouvernements régionaux et des associations mondiales de régions), Confédération syndicale internationale, Union interparlementaire, Secrétariat du Forum des Iles du Pacifique, Cités et gouvernements locaux unis, WINGS.

Une promesse d'anonymat a été donnée à tous les participants afin d'encourager une discussion ouverte, c'est pourquoi les résultats ci-dessous ne sont pas attribués à des pays / organisations individuels.

A. Principaux enseignements

- Les participants s'accordent généralement à dire que la **coopération au développement peut et doit mieux fonctionner, c'est-à-dire devenir plus efficace**, et que la pandémie de COVID-19 a rendu cela encore plus important, étant donné qu'elle a à la fois augmenté la demande et réduit l'offre.

¹ Les participants ont été identifiés sous la direction des coprésidents du Partenariat, sur la base d'un ensemble de critères. Ceux-ci visaient à inclure à la fois les membres du Comité de pilotage et les partenaires qui ont exprimé leur intérêt pour le travail de suivi dans le cadre du Programme de travail 2020-22, ainsi qu'une série de parties prenantes de différents groupes et pays qui ont participé au cycle de suivi de 2018 - et qui ont eu des expériences différentes de celui-ci. Les groupes ont également dû être quelque peu limités en nombre pour permettre des discussions approfondies, étant donné le format de l'appel à consultation.

- Travailler sur cette question est reconnu comme le **lien vital** entre la recherche de financement pour les objectifs de développement durable (ODD) et leur réalisation effective, nous indiquant "comment le dépenser".
- Les parties prenantes continuent de **considérer l'exercice de suivi comme important** pour savoir où nous en sommes et ce que nous devons faire. Les organisations de la société civile (OSC) ont indiqué que le suivi est ce qui donne du poids et de la pertinence au Partenariat, tant au niveau mondial que national. Les pays partenaires, ainsi que certains partenaires de développement, sont particulièrement désireux d'en faire plus pour mesurer les performances des partenaires de développement afin d'encourager le changement de comportement.
- L'adhésion au processus de suivi du Partenariat n'est cependant pas aussi forte qu'elle pourrait l'être, car ce processus "**lourd en procédures et léger en termes de résultats**". Les procédures peuvent être compliquées et lourdes, ce qui signifie que l'accent est mis sur la réalisation de la surveillance plutôt que sur l'utilisation des résultats. La complexité a également des répercussions sur la qualité des données. Des délais serrés et une exécution globale simultanée n'aident pas.
- Bien qu'elle permette la normalisation et les comparaisons, l'approche **unique** pour le choix des indicateurs et l'approche **unique** en termes de calendrier ne semblent pas correspondre au mantra du Partenariat, à savoir "léger au niveau mondial, lourd au niveau des pays", ni aux principes d'appropriation et d'alignement.
- Nombreux sont ceux qui souhaitent des **indicateurs plus simples et plus faciles à comprendre, permettant de** les mesurer plus facilement et d'utiliser leurs résultats. Certaines suggestions ont été faites, notamment concernant les critères auxquels tout indicateur devrait répondre. Si la cohérence dans l'usage des indicateurs dans le temps permet de faire des comparaisons diachroniques, les participants ont souligné que cela n'a de sens que si les indicateurs eux-mêmes sont toujours pertinents dans le contexte actuel et faciles d'usage.
- Un certain consensus s'est dégagé en faveur d'un **ensemble d'indicateurs obligatoires avec des compléments facultatifs**. Cela permettrait d'adapter les indicateurs au contexte et aux capacités des pays partenaires, de renforcer l'adhésion et la participation et de consacrer plus de temps à l'utilisation des résultats.
- L'inclusion d'un **large éventail d'acteurs**, tels que les gouvernements infranationaux, les parlements, la société civile, les donateurs du Sud, le secteur privé et les fondations, est très bienvenue, mais il reste encore beaucoup à faire pour que ces partenaires s'engagent pleinement. Dans le cas contraire, le processus risque de perdre de sa pertinence étant donné la place de plus en plus importante qu'occupent ces acteurs dans le paysage de la coopération au développement.
- L'utilisation des **structures et systèmes existants dans les pays pour effectuer le** suivi et les actions a bien fonctionné. Cela renforce l'adhésion et la légitimité en intégrant le suivi dans les activités habituelles et en aidant à garder l'œil sur la situation en centralisant l'information. Cela permet également d'exercer une certaine pression sur les pairs. En outre, cette utilisation renforce les capacités de cette architecture afin qu'elle puisse mieux gérer la coopération au développement à l'avenir.
- Il existe de nombreux autres **excellents exemples, au niveau national, de la** manière dont certains des défis mentionnés ci-dessus ont été relevés avec succès, notamment en assurant l'adhésion des hauts responsables, en communiquant clairement et en utilisant la pression des pairs. Il convient de mieux les faire connaître et de les imiter.

- L'**équipe de soutien commune (JST)** a été constamment louée pour avoir fourni un service très précieux avec des ressources limitées. Les **plateformes de coopération régionale** fournissent également un soutien utile dans certains cas et pourraient être davantage mises à profit.
- Certains estiment que la décision de **ne pas effectuer le suivi en 2020** compromettra l'élan futur de la participation et laissera un « blanc » dans la collecte de données.

B. Améliorer le processus

Les principales questions soulevées concernant le processus de suivi actuel sont résumées ci-dessous ; suivi d'un aperçu de la manière dont certains partenaires ont déjà réussi à les résoudre. Vient ensuite une série de nouvelles propositions qui, selon les partenaires, pourraient résoudre ces problèmes à l'avenir.

B1. Questions

B1.1. L'adhésion au processus

Un certain nombre de partenaires de développement se sont interrogés sur le **degré d'adhésion réel de certains pays partenaires à l'exercice de suivi**, suggérant que, dans certains cas, ils peuvent se sentir poussés à participer par les partenaires de développement et le Partenariat mondial, au lieu de voir une réelle valeur dans le processus lui-même. Les partenaires de développement rapportent que, lorsque leurs bureaux nationaux ont contacté les coordinateurs nationaux désignés dans certains pays, ils ont constaté qu'ils n'étaient pas au courant de l'exercice de suivi. Lorsque les pays partenaires ne semblent pas y adhérer, cela affaiblit également l'enthousiasme d'autres acteurs à participer.

Certains **bureaux nationaux des partenaires de développement ont également manifesté un intérêt limité pour la participation**, voire une connaissance **limitée** du processus, malgré l'engagement de leur siège à cet égard.

Ce manque d'adhésion serait dû à des préoccupations concernant

- **Pertinence** : il y a souvent des doutes sur l'utilisation des résultats, surtout si les partenaires ont participé avant et n'ont rien vu se produire après en termes de discussion des résultats, d'actions de suivi ou de changement de comportement. Ce manque perçu de pertinence peut être aggravé, du côté du pays partenaire, par la nature unique du suivi et par le fait que les gouvernements n'ont pas leur mot à dire dans sa mise en place.
- **Complexité** : le processus est souvent perçu comme compliqué et déroutant. Les directives et les questionnaires sont longs, et il n'est pas toujours évident de savoir qui doit faire quoi, comment et quand. Cela peut même sembler assez intimidant, en particulier pour les pays partenaires, étant donné le volume de travail administratif, de formules et de "jargon" impliqués. Cela signifie qu'il y a un coût très important en termes de ressources pour le faire.

En raison de ce qui précède, **même lorsque la volonté de participer existe, il se peut que la capacité de le faire soit insuffisante.** Les États fragiles et les petits États insulaires en développement sont particulièrement concernés, étant donné leurs administrations publiques plus limitées, alors que dans le même temps, ce sont eux qui bénéficieraient le plus d'une coopération au développement plus efficace. Le suivi du Partenariat mondial n'est également qu'une des multiples demandes de suivi auxquelles les gouvernements sont confrontés, chacun ayant ses propres procédures et exigences. Comme l'a fait remarquer un pays partenaire, le Partenariat mondial doit comprendre qu'il n'est "pas le seul spectacle en ville". Du côté des partenaires de développement, certains petits bureaux nationaux signalent également qu'ils n'ont tout simplement pas le temps de participer.

B1.2. Couverture

Outre le manque d'adhésion de certains de ceux qui se sont déjà engagés à participer au suivi, il est difficile de **persuader de nouveaux acteurs de s'engager davantage**, tels que les partenaires du Sud/non-traditionnels, les gouvernements infranationaux, les fondations et certains organismes du secteur privé. Cela est essentiel car ces acteurs fournissent une part croissante de la coopération au développement et, sans eux, le suivi risque de perdre de sa pertinence. Par exemple, dans certains pays partenaires de développement, les gouvernements infranationaux fournissent déjà plus de coopération au développement que leur gouvernement national.

B1.3. Données

La valeur de l'exercice de suivi - et donc l'utilisation de ses résultats - dépend de l'obtention de **données complètes et crédibles.**

Malheureusement, les coordinateurs nationaux **ont souvent du mal à obtenir de telles données des parties prenantes**, et en particulier des partenaires de développement. Souvent, il est nécessaire d'effectuer des démarches multiples auprès des partenaires. Même dans ce cas, il arrive que les données arrivent en retard, dans le mauvais format, partiellement complétée, et des fois n'arrivent tout simplement pas du tout. Il arrive aussi que les sièges des partenaires de développement contestent les données fournies par leurs bureaux nationaux après qu'elles ont été transmises au coordinateur national puis à l'équipe de soutien. Les partenaires de développement et les pays partenaires ne parviennent parfois jamais à s'entendre sur les chiffres fournis pour le soutien des partenaires de développement.

L'une des **raisons pour lesquelles il est difficile d'obtenir des données** est que les fournisseurs ont des doutes quant à l'utilisation des résultats, comme indiqué ci-dessus, ce qui limite leur volonté de les fournir. Une autre raison est la complexité et la confusion des définitions des indicateurs et des méthodologies de collecte des données qui changent parfois entre les cycles de suivi. Il est donc difficile pour les partenaires de répondre aux demandes d'information. Par exemple, la terminologie du Partenariat mondiale et de l'OCDE sur les types d'intervention ne correspond pas toujours. Il y a aussi des problèmes pratiques tels que les partenaires de développement qui utilisent des calendriers financiers et de devises différents de ceux des pays partenaires. Il est particulièrement difficile de rendre compte avec précision de certains types de soutien, comme les programmes multinationaux qui ne sont pas gérés par le bureau national des partenaires de développement, les fonds à

partenaires multiples, le soutien en nature et la coopération technique. Plus l'aide à un pays est fragmentée, plus il est difficile d'en rendre compte de manière précise. Les demandes de données du Partenariat mondial ne sont que l'une des nombreuses initiatives internationales, souvent très similaires, de collecte de données auxquelles les partenaires sont invités à soumettre des informations.

Tout cela signifie que le processus de **validation des données qui est** censé se dérouler dans tous les pays partenaires une fois que toutes les informations sont entrées, devient encore plus critique. Mais ce n'est pas toujours le cas.

Le problème de la crédibilité des données est aggravé par le **temps** relativement **limité** accordé à la collecte et à la validation des données et, pour les sièges des partenaires de développement, par le fait qu'elle est effectuée dans tous les pays partenaires en même temps.

B2. Solutions existantes

Les mesures suivantes ont déjà été utilisées avec succès dans certains pays / organisations pour résoudre les problèmes exposés ci-dessus.

- Certains pays partenaires soutiennent la participation en demandant à une **personnalité de haut niveau**, comme un ministre, d'approuver publiquement le suivi et en organisant des ateliers de lancement spécifiques qui rassemblent toutes les parties prenantes pour expliquer le "pourquoi" et le "comment", ainsi que des réunions bilatérales ultérieures pour traiter les questions et les défis spécifiques de chaque partenaire. Cela permet d'obtenir l'adhésion de tous les partenaires et de fournir au coordinateur national un soutien de haut niveau pour l'aider à persuader les gens de fournir les données nécessaires. Dans le Pacifique, les pays partenaires ont invité la plate-forme de coopération régionale, le Forum des îles du Pacifique, à leur rendre visite et à faire une présentation sur le suivi qui a eu un effet similaire. Dans le même ordre d'idées, certains pays partenaires recommandent de mettre en copie des personnalités de haut niveau du côté des participants lors de la demande de données et du suivi, afin d'améliorer la réactivité.
- Certains pays partenaires signalent qu'en plus des ateliers de lancement, des **ateliers de renforcement des capacités techniques** et des **échanges régionaux** entre coordinateurs nationaux ont été particulièrement utiles pour sensibiliser et préparer l'administration de l'exercice.
- Certains **partenaires de développement travaillent beaucoup pour sensibiliser et soutenir leurs bureaux nationaux**. Il peut s'agir de signaler la pertinence du suivi et l'engagement du siège à cet égard par le biais de communications de la Direction générale, de veiller à ce que les bureaux sectoriels et géographiques soient impliqués (et non pas seulement les personnes chargées de l'efficacité du développement), de produire des lignes directrices supplémentaires sur mesure pour expliquer les méthodologies et clarifier les définitions techniques, d'utiliser le langage et les catégories internes habituels du partenaire de développement pour garantir la compréhension et la normalisation des rapports (bien que cela ajoute à la quantité déjà importante de documents associés au suivi), de dispenser des formations, de maintenir des services d'assistance et d'aider à la collecte de données. Certains partenaires de développement ont adapté leurs systèmes internes de gestion de l'information afin de pouvoir aider plus facilement leurs bureaux nationaux à fournir des données. Le siège d'un partenaire de développement a ventilé ses engagements et ses paiements par mois afin de résoudre le problème de la communication aux pays partenaires de rapports sur un exercice financier différent. Un autre fournit à ses bureaux « pays » des ensembles de données spécifiques pour le suivi. L'encouragement des échanges entre les bureaux nationaux sur la meilleure façon d'effectuer le suivi a également bien fonctionné.

- Certaines organisations de la société civile (OSC) ont **travaillé à la "traduction" des indicateurs**, afin de démontrer leur pertinence à leurs mandants dans leur travail quotidien d'amélioration des moyens de subsistance, augmentant ainsi leur volonté de participer.
- L'un des pays partenaires a noté qu'ils ont réussi à nommer des **points focaux** uniques de **suivi** pour chaque partie prenante (c'est-à-dire le gouvernement, les partenaires de développement, les OSC locales, les syndicats, les OSC internationales et le secteur privé) qui ont été chargés de coordonner et de faciliter les contributions au nom de leur groupe. La charge de travail a ainsi été répartie plus uniformément, ce qui a considérablement réduit la pression exercée sur le coordinateur national et a donné à chaque groupe d'intérêt un sentiment d'appartenance et d'autonomie. Il y a toutefois la question de savoir qui désigne le point focal - dans le cas des syndicats, les recommandations faites par leur organe représentatif au sein du Partenariat pour les organisations appropriées au niveau national n'ont pas toujours été suivies par les pays partenaires. Il est également recommandé d'établir des points focaux dans chaque organisation de chaque groupe constitutif, ainsi que dans chaque ministère concerné.
- Un pays partenaire a vivement recommandé de faire en sorte que tous les partenaires se mettent d'accord dès le départ sur un **calendrier** public qui précise ce qui doit être fait, quand, par qui, afin de respecter le délai ultime de soumission des rapports de suivi.
- Un nombre important de pays partenaires et de partenaires de développement ont recommandé d'utiliser l'**architecture existante des** pays partenaires pour faciliter la collecte des données, comme les structures de coordination, les systèmes d'information de gestion et les processus de suivi des plans nationaux. Certains pays partenaires ont fait remarquer que cette approche fonctionne particulièrement bien lorsque cette architecture inclut la société civile et le secteur privé, car il peut être difficile d'obtenir des données de ces partenaires. L'approche consistant à utiliser l'architecture existante non seulement facilite l'obtention de données et permet d'économiser du temps et des efforts, mais elle légitime également davantage le suivi et augmente l'adhésion, exerce une certaine pression sur tous les partenaires, aide à suivre l'exercice et garantit l'existence d'une mémoire institutionnelle du suivi. Il peut également aider les gens à voir où les données requises pourraient déjà être disponibles auprès de sources existantes. Certains pays ont également fait appel à leurs agences statistiques nationales pour les aider. Enfin, une telle approche a un avantage d'entraînement en ce sens qu'elle fait mieux connaître cette infrastructure existante, ce qui accroît sa légitimité et son utilisation, et renforce son potentiel pour gérer plus efficacement la coopération au développement à l'avenir.
- Un pays partenaire a travaillé par l'intermédiaire de son association de maires locaux pour accroître la participation du **gouvernement** local au processus.
- Dans le Pacifique, la **plate-forme de coopération régionale**, le Forum des Iles du Pacifique, a été utilisée pour soutenir le suivi en le faisant connaître, en fournissant une formation sur la manière de le réaliser, en établissant un service d'assistance et en organisant des échanges entre les pays.
- Le **soutien** fourni par l'équipe commune de soutien (JST), les bureaux nationaux du PNUD et d'autres partenaires de développement a été très utile pour aider à défendre, expliquer et compléter le suivi dans de nombreux pays partenaires.

B3. Nouvelles propositions

Les nouvelles idées suivantes ont été proposées par les participants afin d'aborder ces questions à l'avenir.

- La GPEDC s'attache de plus en plus à **communiquer la pertinence** du suivi, en faisant ressortir ses avantages potentiels en termes d'aide à la réalisation des ODD. Cela devrait mettre en évidence qui pourrait potentiellement utiliser les résultats et comment, ainsi que des exemples convaincants de la façon dont ils ont été utilisés dans le passé. Cette proposition a été faite par la quasi-totalité des participants.
- Concevoir un **processus plus rationnel et plus simple** ainsi que les lignes directrices qui l'accompagnent, en précisant exactement ce qui est requis, quand, de chaque partie prenante, et en impliquant toutes les parties prenantes dans leur conception. On a beaucoup parlé d'une "approche globale légère et lourde pour les pays" - ce qu'il faut maintenant, c'est une "approche légère et riche en résultats". C'est une proposition qui a été faite par presque tous les participants.
- Permettre aux pays de **choisir les indicateurs à surveiller en** fonction de leur contexte et de leurs capacités.
- **Aligner et, si possible, intégrer** le suivi du GPEDC avec d'autres processus de surveillance internationaux, tels que ceux des ODD.
- Accorder **plus de temps pour le faire**.
- Effectuer des « rounds » de suivi **moins souvent**, par exemple une fois tous les quatre ans seulement. NB. Cela pourrait toutefois avoir des conséquences sur l'utilisation de la surveillance pour fournir des données pour trois des indicateurs ODD.
- Une autre solution consiste à permettre aux **pays de décider du moment où** ils souhaitent **effectuer le suivi** - par exemple pour l'adapter au moment où ils préparent une nouvelle stratégie nationale ou une révision, pour mieux correspondre au moment où les partenaires sont le plus disponibles pour contribuer, ou pour éviter un conflit avec la préparation du budget national. Une telle approche permettrait également de fournir un soutien plus important avec les ressources existantes des pays partenaires et de l'équipe commun de soutien, étant donné que tous les pays ne demanderaient pas leur aide en même temps. NB. Cela pourrait à nouveau avoir des conséquences sur l'utilisation du suivi pour fournir des données pour trois des indicateurs des ODD.
- **Signaler aux sièges des partenaires de développement lorsqu'un pays partenaire accepte de participer à l'exercice de suivi**, avec les coordonnées du coordinateur national respectif, afin qu'ils puissent en informer leurs bureaux « pays » qui pourront alors suivre le coordinateur national pour lancer le processus, si nécessaire.
- **Accroître les contacts au** niveau du Partenariat mondial avec les fournisseurs de la coopération au développement qui ne participent pas actuellement au suivi afin d'explorer les causes profondes de cette situation et la manière dont ils pourraient être incités à s'engager à l'avenir. Il pourrait être utile de veiller à ce qu'ils jouent un rôle de premier plan dans le processus de réforme. Dans le même temps, toute inclusion d'acteurs supplémentaires risque d'accroître la complexité du processus global.
- Y compris un **engagement pour les partenaires de développement de participer au suivi** dans (a) les accords bilatéraux que les partenaires de développement signent avec les pays partenaires pour opérer dans le pays et (b) la politique nationale de coopération au développement du pays.
- Utilisation d'un **site web** pour recueillir des données, par opposition au système actuel basé sur Excel. NB. Cela dépend bien sûr de la présence d'une connectivité adéquate au niveau du pays partenaire.
- En obligeant les bureaux nationaux des partenaires de développement à **vérifier leurs données auprès de** leur siège avant de les envoyer aux coordinateurs nationaux.

- Utiliser davantage les **sources de données existantes**, en particulier le dépôt de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, en incitant les partenaires à y faire rapport, puis, dans la mesure du possible, à y recueillir les données nécessaires au suivi.
- **Évaluer le** niveau de participation des partenaires au suivi et l'inclure dans les résultats.
- **Augmenter et mieux coordonner le soutien aux coordinateurs nationaux.** Certains partenaires de développement ont souligné qu'un tel soutien devrait non seulement aider les pays partenaires à effectuer le suivi, mais aussi renforcer leur capacité à gérer la coopération au développement à l'avenir en améliorant les structures et les systèmes. Par exemple, en aidant à la création/au renforcement d'une unité nationale de gestion de la coopération au développement, d'un système d'information de gestion ou d'une plate-forme de coordination. Un pays partenaire a recommandé que l'équipe commune de soutien organise des "audits" dans chaque pays partenaire afin d'examiner leur expérience passée en matière de suivi et, sur la base de ces audits, de proposer le soutien qui pourrait être nécessaire à l'avenir. Ils ont également suggéré la production de manuels spécifiques à chaque pays pour le suivi.
- **Soutenir les associations mondiales de parties prenantes** qui sont actuellement sous-représentées dans le suivi afin de les aider à sensibiliser et à soutenir leurs groupes d'intérêt au niveau national. Par exemple, les fondations, les parlements et les gouvernements infranationaux.
- **Soutenir l'utilisation de plateformes régionales** pour discuter du contrôle et du suivi de la GPEDC, ainsi que promouvoir les échanges sur des questions pratiques d'efficacité du développement, telles que le développement de bons systèmes d'information de gestion.

C. Utilisation des résultats

Un fort consensus s'est dégagé de toutes les parties prenantes sur le fait que les résultats de la surveillance ne sont **pas suffisamment utilisés, que ce soit** au niveau mondial, national ou du siège du partenaire de développement. À l'heure actuelle, de nombreux partenaires ont tendance à se concentrer uniquement sur la tâche très difficile de réaliser le suivi, et il leur reste peu de bande passante une fois le suivi terminé pour travailler sur l'utilisation des résultats. Cette situation est considérée comme l'un des problèmes les plus graves du suivi, car elle remet en question toute sa *raison d'être*.

L'utilisation des résultats **varie selon les indicateurs** et il existe des exemples, comme l'indicateur sur le genre, où les résultats sont utilisés de manière significative dans tous les domaines.

Ci-dessous, l'utilisation des résultats est examinée au **niveau mondial, au siège du partenaire de développement et dans les pays**, en examinant ce qui se passe actuellement dans chacun d'eux, avant de rassembler les idées qui ont été avancées sur la façon d'améliorer les choses à l'avenir.

Une proposition clé qui permettrait d'accroître l'utilisation des résultats à tous les niveaux a déjà été abordée ci-dessus - **rendre le processus plus léger et plus simple**. Cela permettrait de consacrer plus de temps et d'énergie à l'analyse et à la mise en œuvre des résultats.

Un pays partenaire a également fait remarquer que, pour que les résultats fassent une différence à quelque niveau que ce soit, ils doivent être fournis aux **bonnes personnes dans le bon format**. Il est essentiel d'utiliser un langage, un message et une présentation appropriés, en mettant notamment l'accent sur la pertinence pour le public concerné et ses priorités. Cela est particulièrement important lorsque l'on cherche à gagner la faveur des décideurs de haut niveau. Les résultats doivent également être diffusés à un public aussi large que possible pour aider à créer une dynamique d'action, par exemple en les présentant lors de réunions et d'ateliers existants comme un point supplémentaire à l'ordre du jour.

C1. Niveau mondial

C1.1. Utilisation actuelle

Les pays partenaires en particulier se sont interrogés sur l'utilité **du rapport global**. Les partenaires de développement ont également exprimé leurs doutes. Toutefois, d'autres participants ont donné des exemples d'utilisation des résultats au niveau mondial :

- Un partenaire de développement a indiqué que les Nations unies l'incorporent dans le **rapport sur le financement du développement** qu'il envoie à tous les États membres de l'ONU.
- Les **OSC ont** souligné qu'elles utilisent les résultats dans leur engagement et leur plaidoyer auprès des Nations unies, de l'OCDE et des partenaires de développement bilatéraux, ainsi que pour aider les organisations mondiales qui représentent la société civile dans leur travail. Les résultats ont également été utilisés pour alimenter des initiatives mondiales telles que la conception des indicateurs de la société civile des partenaires de développement et l'Appel à l'action de Belgrade. En tant que tel, les OSC estiment que le suivi a apporté une valeur ajoutée spécifique en fournissant des contributions concrètes du niveau national aux processus mondiaux.
- Les représentants **syndicaux** ont utilisé les résultats pour les aider à décider de leurs domaines d'engagement prioritaires et ont exploité les données pour appuyer leurs plaidoyers et leurs propositions politiques, par exemple pour fournir des preuves concrètes de la détérioration de l'environnement pour leurs électeurs au niveau national.

C1.2. Nouvelles propositions

- En général, les partenaires de développement ont proposé de se concentrer davantage sur la traduction des résultats en un **plaidoyer mondial** sur ce qui fonctionne et ce qui doit fonctionner, afin de mieux tirer parti de la coopération au développement pour soutenir les ODD. Pour ce faire, ils ont recommandé que les résultats soient mieux **intégrés aux processus mondiaux existants**, par exemple en renforçant les liens avec les rapports des ODD (y compris sur le financement) et les travaux de l'OCDE. Cela permettrait de positionner correctement l'efficacité du développement comme le lien entre le financement des ODD et la réalisation des ODD, un lien qui fait souvent défaut à l'heure actuelle dans les examens nationaux volontaires des pays partenaires sur les progrès des ODD, comme l'a souligné un partenaire de développement. Un pays partenaire a fait remarquer que, pour y parvenir, les résultats doivent être mieux présentés et programmés.

- Il a été recommandé que les résultats soient davantage utilisés pour **compléter d'autres initiatives d'efficacité du développement** telles que les Principes de Kampala sur l'engagement efficace du secteur privé dans la coopération au développement et les lignes directrices volontaires pour une coopération triangulaire efficace.
- Les OSC ont signalé que la création du **Groupe de référence du Comité de l'aide au développement de l'OCDE sur l'efficacité de la coopération au développement** offre une possibilité très intéressante d'utiliser les résultats mondiaux.
- Certains partenaires de développement et de nombreux pays partenaires ont recommandé la publication de **rapports spécifiques sur les performances des partenaires de développement** au niveau mondial afin de contribuer à encourager les changements de comportement au niveau national, étant donné que ce sont les règles et les réglementations établies par les sièges qui déterminent ce qui se passe sur le terrain dans la plupart des cas. Cela est considéré comme un moyen essentiel de susciter des changements de comportement, étant donné l'absence d'autres mécanismes de redevabilité directe de ce groupe d'intérêt envers les partenaires de développement. Les informations nécessaires à l'élaboration de ces rapports sont déjà disponibles dans les données fournies par le suivi.

C2. Niveau des sièges des partenaires de développement

C2.1. Utilisation actuelle

Certains partenaires de développement ont admis qu'ils n'utilisent pas du tout les résultats au niveau de leur QG. D'autres, en revanche, le font et ont fourni les exemples suivants.

- Certains partenaires de développement organisent des réunions internes et procèdent à des analyses pour examiner les tendances de leurs performances, les raisons sous-jacentes et les implications pour leur travail futur. Certains traduisent leurs conclusions en **recommandations politiques destinées** aux décideurs de haut niveau et procèdent à des ajustements de leur **stratégie et de leur programmation**. L'un d'entre eux a souligné qu'ils les utilisent dans le cadre de leurs efforts de **sensibilisation au niveau mondial**.
- Certains partenaires de développement bilatéraux **incluent certains des indicateurs dans leurs cadres internes d'évaluation des performances et de la stratégie**. Cela aurait incité et facilité le personnel à se concentrer sur ces indicateurs et légitimé davantage l'efficacité du développement en tant que partie intégrante de l'activité principale du partenaire de développement.
- Un certain nombre de partenaires de développement ont fait remarquer que les résultats sont utiles pour maintenir la question de l'efficacité du développement à l'**ordre du jour politique interne**. Un partenaire de développement a mentionné que cela avait contribué à la création d'une nouvelle direction axée sur l'efficacité du développement et les données. Un autre a mis en place un groupe de référence interdisciplinaire sur les questions d'efficacité qui alimente les discussions du GPEDC. Un autre a mis en place un groupe de travail informel sur l'efficacité, composé de responsables de pays et de personnel de programme, a rédigé des orientations internes sur l'application des principes et les a intégrées dans son cours de formation sur l'aide internationale.
- L'**ONU** intègre les résultats dans son **examen quadriennal complet des politiques**, qui analyse l'efficacité des différentes entités qui, ensemble, composent le système des Nations unies.

C2.2. Nouvelles propositions

- Certains pays partenaires et OSC ont signalé que les sièges des partenaires de développement pourraient utiliser les résultats pour déterminer où ils doivent **modifier les règles et règlements** qui régissent leurs bureaux nationaux afin de promouvoir une coopération au développement plus efficace sur le terrain.
- **Chaque partenaire de développement pourrait recevoir un score/classement clair** sur une question facilement compréhensible pour attirer son attention.
- Un partenaire de développement a suggéré que, pour **intégrer** les indicateurs **dans les cadres internes d'évaluation des performances des partenaires de développement multilatéraux**, le Partenariat mondial devrait passer par les personnes qui régissent les activités de ces partenaires de développement multilatéraux - c'est-à-dire leurs conseils d'administration ou équivalents - car il s'agit principalement de représentants de gouvernements qui ont déjà souscrit aux principes du Partenariat et se sont engagés dans le processus de suivi. Malgré cela, ils demandent très rarement aux multilatéraux de faire rapport sur l'efficacité du développement à l'heure actuelle. Par conséquent, on pourrait demander à ces gouvernements de veiller à sensibiliser leurs représentants à l'importance de la question. Toutefois, certains partenaires de développement ont mentionné qu'un des défis de cette intégration est le calendrier, étant donné que le suivi n'est pas synchronisé avec leur propre cycle de rapport.

C3. Niveau pays

Certains sièges des partenaires de développement ont fait remarquer que c'est à ce niveau que l'utilisation des résultats doit être traitée de toute urgence, car c'est à ce niveau que les comportements doivent changer si l'on veut que la coopération au développement devienne réellement plus efficace. Toutefois, certains bureaux nationaux des partenaires de développement, pays partenaires et OSC ont souligné que le comportement des bureaux nationaux des partenaires de développement est dans de nombreux cas **fixé par les règles et réglementations du siège, ce qui** signifie que les partenaires de développement individuels ont tendance à se comporter de la même manière où qu'ils travaillent, et que leurs bureaux nationaux ne sont probablement pas disposés ou capables de modifier leur comportement de manière significative sans que des changements ne se produisent d'abord au niveau du siège du partenaire de développement. Cette question est abordée dans la première des "Nouvelles propositions" de la section précédente.

C3.1. Utilisation actuelle

De nombreux pays partenaires ont souligné l'utilité du profil pays pour leur travail de gestion de la coopération au développement. Cependant, de nombreux partenaires de développement ont déclaré qu'ils ne pensent pas que les résultats soient utilisés du tout au niveau national, même par leurs propres bureaux nationaux. Cependant, les réponses des PP, de certains autres partenaires de développement et des OSC ont fourni un **certain nombre d'exemples de** leur situation, bien qu'il ait été reconnu qu'il y a encore beaucoup à faire.

Voici des exemples de résultats utilisés au niveau du CP par différentes circonscriptions :

Pays partenaires (PP)

- Certains PP ont utilisé les résultats pour aider à **analyser les points faibles de la** fourniture et de la gestion de la coopération au développement et pour justifier la nécessité d'y remédier.
- Dans un pays, le processus de suivi a servi de **catalyseur à diverses nouvelles initiatives de gestion de la coopération au développement**, notamment le suivi des plans nationaux, la présentation de rapports sur les flux de financement, une méthodologie d'évaluation de l'alignement des nouveaux programmes et projets, la relance d'un groupe de travail sur l'utilisation des systèmes nationaux et la création d'un nouveau bureau statistique.
- Deux PP ont conçu leurs premières **politiques de coopération au développement** spécifiques sur la base des résultats obtenus, définissant la manière dont la coopération au développement devrait être mieux fournie et gérée à l'avenir. Cela leur a permis de s'approprier davantage l'aide et de s'attaquer à des problèmes tels que le manque d'alignement, de coordination et d'exécution.
- Un PP a élaboré une **stratégie d'efficacité du développement fondée sur les résultats**.
- Certains PP ont signalé que la surveillance avait contribué à **améliorer la gestion des finances publiques**.
- Dans certains PP, des indicateurs sont utilisés pour aider à la formulation de **cadres nationaux de financement intégrés (INFF)**.
- Dans deux PP, la surveillance a stimulé la création de **systèmes d'information de gestion** pour suivre la coopération au développement.
- Certains PP ont utilisé les résultats lors des **négociations avec les partenaires de développement**, par exemple en plaidant pour un soutien plus aligné et coordonné, une répartition plus saine du secteur et, dans certains cas, une augmentation du recours à l'aide budgétaire. Certains PP ont constaté une augmentation de l'utilisation des systèmes nationaux et des cadres de résultats nationaux, ainsi que du montant de la coopération au développement qui est inscrit au budget, à la suite du suivi.
- Dans un PP, lorsque le gouvernement a utilisé les résultats pour faire valoir auprès des partenaires de développement qu'ils devaient **mieux aligner** leur soutien sur les priorités nationales, les partenaires de développement ont fait valoir qu'un plan national amélioré les aiderait à le faire. Cela a servi à son tour à motiver une nouvelle analyse sectorielle ainsi qu'une étude menée par le pays sur les causes de l'inefficacité du développement, en examinant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces autour de chaque indicateur de la GPEDC. Une nouvelle politique de coopération au développement est actuellement en cours de planification afin d'intégrer les résultats de cette étude ainsi qu'un système d'information de gestion amélioré.
- Certains PP intègrent certains des indicateurs et des résultats dans leurs **stratégies nationales, leurs cadres de résultats et leurs rapports sur la coopération au développement**. D'autres prévoient de le faire à l'avenir.
- Un PP a signalé qu'ils avaient utilisé le suivi global pour les aider à achever leur **examen national volontaire des progrès réalisés** dans le cadre des ODD. Et, bien sûr, dans tous les pays, le suivi fournit les données nécessaires pour rendre compte de trois des indicateurs des ODD.
- Dans le Pacifique, les indicateurs sont inclus dans les **rapports régionaux dans** le cadre du Pacte régional du Forum des îles du Pacifique, et sont considérés comme essentiels pour améliorer l'efficacité de la coopération au développement. Une "stratégie 2050 pour le continent du Pacifique bleu" est actuellement en cours d'élaboration, et les membres du Forum des îles du Pacifique ont fortement insisté sur l'importance de l'efficacité du développement et des principes du GPEDC dans ce cadre, en reconnaissance de son rôle en tant que moteur essentiel de la réussite.

- Un PP a noté que le suivi avait **renforcé les capacités des fonctionnaires** et leur aptitude à gérer efficacement **la coopération au développement**.

Partenaires de développement (PDD)

- Dans certains PP, les PDD utilisent les résultats de certains indicateurs pour **élargir le dialogue et gagner du terrain auprès du gouvernement**, en identifiant les domaines qui nécessitent une attention particulière.
- Un PDD a fait remarquer que la **nature impartiale et objective des profils de pays** est très utile à cet égard, car ils peuvent être utilisés pour mener des discussions sans la perception de partialité qui pourrait être présente s'ils avaient été produits par le gouvernement PP, les PDD ou les OSC. En tant que tel, le GPEDC joue un rôle précieux de "courtier honnête" en aidant à conduire le changement au niveau des pays.

Organisations de la société civile (OSC)

- Dans un PP, un **cadre de partenariat avec la société civile** a été convenu à la suite du suivi, définissant la manière dont l'engagement entre le gouvernement et la société civile devrait fonctionner aux niveaux national et local.
- Un PP a noté que les OSC avaient montré un vif intérêt pour les données produites par le suivi, car elles n'avaient pas eu accès à ces informations auparavant. Elles l'ont utilisée pour **renforcer leur rôle de surveillance, en s'informant** auprès du gouvernement sur l'aide extérieure reçue et sur la manière dont elle a été utilisée. Cela a conduit au renforcement de la position des OSC dans la gestion et la surveillance de la coopération au développement, ainsi qu'à un examen de la politique nationale d'aide.
- Un organisme mondial de représentation des OSC a utilisé les résultats pour informer les **ateliers nationaux** sur l'environnement favorable aux OSC et l'efficacité du développement des OSC.

Organisations Multi-partenaires

- Certains PDD ont indiqué que le processus avait été utile au niveau des pays en ce sens qu'il avait permis de **maintenir les questions d'efficacité du développement à l'ordre du jour** et de rassembler en un seul endroit des données jusqu'alors diverses sur les questions d'efficacité du développement. Cela a permis de mieux cibler les personnes et a été plus persuasif en termes de promotion de l'action.
- Certains PP et PDD ont noté que le processus de suivi lui-même favorise la **coordination, la collaboration et la redevabilité** entre les différents acteurs. Les OSC et le secteur privé ont particulièrement insisté sur ce point, notant que la méthodologie de suivi de leurs indicateurs respectifs impose un dialogue entre leurs mandants et les gouvernements des PP, et que ce dialogue se poursuit souvent après le suivi. Un PP a déclaré qu'il avait contribué à la construction de l'inclusion sociale et au renforcement de la démocratie dans son pays.
- Plusieurs pays ont amélioré l'utilisation des résultats en tirant parti des **structures de coordination, des systèmes et des mécanismes de compte rendu communs** existants pour analyser les résultats et proposer des actions de suivi. Cela permet de garantir la légitimité, l'adhésion et la focalisation, et d'exercer une certaine pression sur les pairs. Cela renforce

également l'architecture elle-même et les relations dont elle dépend, ce qui la met en meilleure position pour gérer la coopération au développement à l'avenir.

C3.2 Nouvelles propositions

- Les PP souhaiteraient davantage de **soutien et de conseils sur l'emballage et l'utilisation des résultats** du Partenariat mondial, notamment en partageant des exemples de la manière dont cela se fait dans d'autres pays. Cela pourrait inclure des méthodes d'application spécifiques à chaque région, ce qui pourrait également soutenir l'intégration régionale.
- Toutes les parties prenantes ont demandé avec insistance que des **plans d'action nationaux** soient élaborés sur la base des résultats du suivi, peut-être en complément des profils nationaux. Ces plans pourraient être élaborés sur la base de réunions de collaboration avec toutes les parties prenantes et convenir de ce qui sera fait, quand, par qui, pour traiter les questions soulevées par les résultats. La mise en œuvre de ces plans d'action pourrait ensuite être contrôlée lors du cycle de suivi suivant.
- De nombreux PP et certains PDD ont recommandé la publication de **résultats spécifiques sur les performances des PDD** au niveau des PP afin d'aider à encourager les changements de comportement. Comme au niveau mondial, cela est considéré comme un moyen essentiel de susciter un tel changement, étant donné l'absence d'autres mécanismes de redevabilité directe de ce groupe envers les PP. Les informations nécessaires à l'élaboration de ces rapports sont déjà disponibles dans les données fournies par le suivi.
- Les OSC ont fait remarquer que les sièges des PDD pourraient être invités à **sensibiliser leurs bureaux nationaux** aux résultats et à leur demander de rendre compte de la manière dont ils sont utilisés.
- Certains PDD ont recommandé de mieux sensibiliser les PP au fait que trois des indicateurs font **partie intégrante des rapports des ODD**.
- Les syndicats ont recommandé de **ventiler les résultats des** dialogues multipartites pour montrer les points de vue des différents groupes d'intérêt concernés.

D. Évaluation des indicateurs

L'évaluation des indicateurs utilisés n'a **pas été l'objet principal des** consultations, étant donné qu'elle sera couverte par un processus ultérieur, spécifique, de suivi de la réforme.

Les participants ont reconnu le **potentiel des données** pour aider à la défense des intérêts et influencer la prise de décision, si ce sont les bonnes données, présentées de la bonne manière.

Bien que les quatre principes d'efficacité du développement adoptés par le Partenariat mondial soient toujours facilement approuvés, **tous les participants à l'appel ont estimé que les indicateurs utilisés pour les interpréter nécessitent une attention**, plus ou moins grande selon les personnes interrogées. Certains n'ont proposé que de petits ajustements, tandis que d'autres ont proposé des indicateurs entièrement nouveaux.

Si l'intérêt de **maintenir les mêmes indicateurs dans le temps** a été reconnu, dans la mesure où cela permet des comparaisons avec le passé et favorise la redevabilité, il a également été souligné que cela est inutile si l'indicateur lui-même a perdu tout ou partie de sa pertinence, par exemple en raison des changements de contexte intervenus ces dernières années. Il a été souligné que ces changements ont été nombreux depuis la Déclaration de Paris de 2005, le document qui a donné naissance à nombre des indicateurs actuels. Il y a maintenant de nouveaux acteurs et de nouvelles méthodes de travail, ce qui signifie que la réalité de ce qui fait que la coopération au développement navigue ou échoue peut avoir changé. Un participant a souligné que le Partenariat mondial a fait des déclarations répétées sur cette évolution et la nécessité de s'adapter, notamment dans les conclusions de la Réunion de haut niveau de Nairobi en 2016, et il semblerait donc assez étrange qu'il adopte la position selon laquelle les indicateurs devraient rester exactement les mêmes.

Certains PDD et un certain nombre de PP ont demandé un **cadre plus simple**, avec moins d'indicateurs et des indicateurs plus faciles à mesurer. Un participant d'une OSC a toutefois fait remarquer qu'une certaine complexité est inévitable pour refléter les nuances des points de vue des différentes parties prenantes et promouvoir le dialogue.

Comme mentionné ci-dessus, pour que le suivi du Partenariat mondial reste pertinent, il doit **s'élargir à d'autres participants**. Cela devrait également être pris en compte dans la sélection des indicateurs et la méthodologie, en cherchant à impliquer non seulement les gouvernements, les partenaires de développement traditionnels et les OSC, mais aussi les parlements, les gouvernements infranationaux, les syndicats, les partenaires de développement « émergents », les fondations et le secteur privé.

L'**annexe 1** présente plus en détail les contributions spécifiques des participants sur les indicateurs, y compris des propositions d'**amélioration des indicateurs existants**, un examen des approches dites de "**taille unique**" par rapport aux approches "sur mesure", des suggestions de **nouveaux indicateurs** et des **critères auxquels** tous les indicateurs devraient répondre.

Annexe 1 : Les Indicateurs

A. Propositions sur les indicateurs existants

Même lorsque les participants ont suggéré de conserver les mêmes indicateurs que ceux qui sont actuellement utilisés afin de permettre des comparaisons diachroniques et de promouvoir la redevabilité, tous ont suggéré qu'il **fallait** encore **travailler pour accroître leur utilité et les rendre plus faciles à mesurer, en les rationalisant et en les simplifiant** dans la mesure du possible. Une partie prenante non exécutive a décrit la nécessité de "modérer" les indicateurs, en les rendant moins ambitieux mais plus utilisables - et donc plus susceptibles de générer des données complètes et crédibles.

Les ajustements spécifiques suivants ont été proposés pour les différents indicateurs :

Indicateur 1a : Les partenaires du développement utilisent des cadres de résultats pilotés par les pays

Un partenaire de développement a signalé que l'indicateur actuel a une utilisation limitée, étant donné la grande portée de la plupart des plans nationaux. Il est donc très facile pour un partenaire de développement de se concentrer sur ce qu'il choisit et de rechercher ensuite dans le plan national pour choisir quelque chose qui y est lié et revendiquer l'alignement.

Un partenaire de développement a suggéré d'améliorer cet indicateur afin de mieux saisir l'importance accordée par les PP aux résultats et aux ODD.

Indicateur 1b : Les pays renforcent leurs cadres de résultats nationaux

Une partie prenante non exécutive a suggéré d'examiner dans quelle mesure ces cadres ont été mis en place de manière inclusive. Un partenaire de développement a signalé que cet indicateur nécessitait une attention particulière afin de fournir des résultats plus solides.

Indicateur 2 : Les organisations de la société civile opèrent dans un environnement qui maximise leur engagement et leur contribution au développement

Certaines OSC reconnaissent et saluent le fait que cet indicateur a évolué au fil du temps, passant d'un exercice consistant à "cocher la case" à une évaluation réelle de l'environnement favorable par rapport à une série de scénarios différents, et que, dans son suivi lui-même, il favorise le dialogue. Une organisation mondiale représentative des OSC a déclaré que le cadre en quatre parties de cet indicateur est précieux et se distingue des autres exercices de suivi dans la mesure où il reconnaît les liens entre ces différentes dimensions.

Cependant, certaines OSC ont signalé qu'il fallait être prudent pour évaluer la qualité de ce dialogue et le choix des participants. À l'heure actuelle, cette qualité varierait considérablement d'un pays à l'autre. Dans certains pays, elle fonctionne bien, dans d'autres moins bien, et dans d'autres pas du tout, les parties prenantes se contentant plutôt de remplir les questionnaires de manière isolée. Les délais serrés pour la réalisation du suivi signifient que le dialogue peut ne pas se dérouler comme prévu ou, s'il se déroule, ne pas être aussi inclusif que prévu, par exemple avec une très faible participation en dehors des capitales. Le dialogue doit également se poursuivre après la fin du suivi afin de suivre et de favoriser les changements de comportement. Cela ne se produit pas suffisamment à l'heure actuelle.

Il a été souligné que certains gouvernements peuvent ne pas être réellement favorables à la création d'un environnement favorable, et il y a des exemples où ils ont été très sélectifs dans l'utilisation des résultats du suivi, par exemple en les utilisant exclusivement pour faire pression sur les OSC afin qu'elles deviennent plus responsables. Bien sûr, l'amélioration de l'efficacité des OSC en matière de développement est effectivement couverte par cet indicateur, mais elle ne doit pas devenir le seul objectif des gouvernements ou des autres parties prenantes.

Il a été noté que cet indicateur a eu le taux de réponse le plus faible de tous les indicateurs au cours du cycle de suivi de 2018. Pour y remédier, il a été suggéré de raccourcir et de simplifier les questionnaires utilisés.

Un PDD a recommandé d'étendre cet indicateur pour couvrir également les partenariats entre les PDD et les OSC, et non pas seulement avec les gouvernements.

Une organisation mondiale représentative des OSC a recommandé que l'indicateur soit mis à jour à la lumière des développements mondiaux à venir tels que l'Instrument de politique du Comité d'aide au développement de l'OCDE sur le soutien et l'engagement des partenaires de développement avec les OSC qui sera mis en ligne en 2021.

Indicateur 3 : Qualité du dialogue public-privé

Les représentants du secteur privé et des syndicats ont recommandé que cet indicateur soit davantage ajusté à l'avenir pour refléter les principes de Kampala sur l'engagement efficace du secteur privé dans la coopération au développement.

Un PDD a recommandé d'étendre cet indicateur pour couvrir également les partenariats entre les PDD et le secteur privé, et non pas seulement les gouvernements. Un PDD a recommandé d'inclure le financement mixte et un autre a recommandé d'inclure une mesure quantifiable.

Les représentants du secteur privé ont souligné que, comme l'indicateur des OSC, celui-ci a évolué, s'élargissant au fil du temps pour inclure un plus large éventail d'acteurs du secteur privé, et que le compte rendu de l'indicateur lui-même implique une consultation entre les représentants du secteur privé et le gouvernement, de sorte que le suivi contribue déjà à favoriser l'engagement entre ces deux groupes. Mais là encore, le dialogue doit se poursuivre après la fin du suivi afin de suivre et de favoriser les changements de comportement. Cela ne se fait pas suffisamment à l'heure actuelle.

Indicateur 4 : Des informations transparentes sur la coopération au développement sont accessibles au public

Certains PP ont estimé que cet indicateur devrait être amélioré afin qu'il fournisse des informations plus utiles. Il a été proposé d'élargir l'éventail des sources d'information qu'il couvre et d'ajouter une évaluation de la capacité à les utiliser.

Indicateur 5a : La coopération au développement est prévisible : prévisibilité annuelle

Un PDD a recommandé d'élargir cet indicateur pour qu'il soit pluriannuel.

Indicateur 5b : La coopération au développement est prévisible : prévisibilité à moyen terme

Un PDD a signalé que cet indicateur avait particulièrement besoin d'être renforcé.

Indicateur 6 : La coopération au développement est incluse dans les budgets soumis au contrôle parlementaire

Un PDD a signalé que cet indicateur avait particulièrement besoin d'être renforcé.

Indicateur 8 : Les pays disposent de systèmes de suivi et d'allocation des fonds publics pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Un PDD a été fortement impliqué dans la conception et le déploiement de cet indicateur. En plus de faire partie du suivi du GPEDC, il est également utilisé pour mesurer les progrès par rapport à l'indicateur 5.c.1 du ODD, à savoir la "proportion de pays disposant de systèmes de suivi et d'allocation de fonds publics pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes". Un effort important a été consacré au développement méthodologique de l'indicateur afin d'en assurer la pertinence et la convivialité, tant au niveau mondial que national. La méthodologie de mesure a été élaborée en collaboration et a bénéficié des contributions des pays partenaires. Elle a également été approuvée par des représentants des agences statistiques des Nations unies.

Les résultats de l'indicateur sont censés être largement utilisés au niveau mondial, au siège du PDD et dans les pays.

Un travail supplémentaire pourrait être nécessaire pour sensibiliser les partenaires à ce que l'indicateur *ne* mesure cependant *pas*. Les gens pensent parfois à tort que l'indicateur compte les sommes d'argent qui sont consacrées à l'égalité des sexes, alors qu'il existe un système pour suivre ces flux. Il serait également utile de simplifier davantage certaines des questions du questionnaire.

Dans certains pays, les résultats n'ont qu'une portée limitée auprès du gouvernement. C'est notamment le cas s'ils n'ont pas encore une tradition solide de budgétisation sensible au genre. Pour y remédier, il est recommandé de mettre en place de solides dialogues entre les différentes parties prenantes, en faisant appel à des acteurs centrés sur le genre tels que les organisations de femmes. Certains pays font déjà un usage très productif de ces dialogues et pourraient donc servir d'exemples de meilleures pratiques.

Un représentant de PP, un représentant des PDD et un représentant d'OSC ont recommandé que cet indicateur soit encore renforcé.

Un PDD a recommandé d'intégrer cet indicateur dans un nouvel indicateur, plus large, couvrant le travail des PP pour répondre aux ODD.

Un participant d'une OSC a recommandé d'adopter une approche axée sur le dialogue, similaire à celle utilisée pour les indicateurs de la société civile et du secteur privé, permettant au gouvernement, aux PDD et aux OSC de donner leur avis sur les questions afin de promouvoir l'interaction.

Indicateur 9b : Les partenaires du développement utilisent les systèmes nationaux

Certains PDD et OSC ont recommandé d'examiner non seulement l'utilisation des systèmes gouvernementaux, mais aussi, conformément à un concept plus large d'"appropriation" nationale, la mesure dans laquelle les PDD canalisent l'aide par le biais de la société civile nationale, des entrepreneurs et des consultants.

Certains PDD ont souligné qu'il n'est pas toujours possible ou souhaitable d'utiliser les systèmes nationaux. D'autres ont souligné que cet indicateur peut sembler pénaliser le fait de travailler avec des partenaires multilatéraux, ce qui est souvent un moyen très efficace de fonctionner et de réduire la fragmentation, en particulier dans les États fragiles et touchés par des conflits. De même, le recours aux systèmes nationaux d'approvisionnement n'est pas toujours la meilleure solution, par exemple lorsqu'il s'agit de programmes mondiaux de vaccination dont l'efficacité, l'efficience et les économies d'échelle dépendent de la non-utilisation des systèmes nationaux.

Indicateur 10 : l'aide est déliée

Une partie prenante non exécutive a décrit cet indicateur comme étant inadéquat étant donné qu'il est assez facile pour un PDD de biaiser ses contrats pour favoriser les entrepreneurs du pays d'origine via les exigences techniques et le langage qu'il utilise dans ses appels d'offres, sans pour autant sanctionner légalement cette pratique et donc de se retrouver en situation de non-respect de l'indicateur. Un PDD a également recommandé de modifier cet indicateur.

Une partie prenante non exécutive a recommandé que, pour tout **indicateur impliquant les parlements**, l'évaluation de l'indicateur soit effectuée en interne et institutionnalisée, par exemple sous la forme d'une audition parlementaire. Cela va à l'encontre de la tendance actuelle qui consiste à faire « sortir » un député du parlement et à l'impliquer dans un processus externe tel qu'une table ronde. Cela est considéré comme préjudiciable car cela positionne le suivi en dehors des affaires parlementaires habituelles, et fait dépendre la qualité de la contribution du parlement uniquement du ou des députés qui y participent.

B. Taille unique ou sur mesure

L'approche actuelle consiste à utiliser le même ensemble d'indicateurs dans tous les PP. Certains ont proposé cette approche **unique**, car elle permet des comparaisons entre les pays et donne un aperçu global, et sa standardisation peut faciliter la gestion de l'ensemble du processus.

Cependant, la réalité est que tous les PP participants ne choisissent pas / ne sont pas en mesure de rendre compte de tous les indicateurs, souvent en raison de contraintes de capacité et de fourniture de données. De nombreux PP et certains PDD, OSC et autres parties prenantes non exécutives ont demandé plus de flexibilité, permettant de rendre compte de différents indicateurs dans différents pays, en fonction de leur **contexte et de leur capacité**. Ces derniers peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre, un État fragile, par exemple, ayant des priorités et des capacités très différentes de celles d'un pays à revenu intermédiaire.

Le consensus n'a cependant pas été total en termes de sélection d'indicateurs. Les opinions ont plutôt semblé se rassembler autour d'un petit **ensemble** fixe d'indicateurs de **base** qui sont mesurés partout et qui couvrent des questions d'efficacité du développement universellement applicables, permettant ainsi des comparaisons internationales et facilitant la collecte de données, couplé à (b) un **menu d'indicateurs supplémentaires** qui approfondissent certaines questions parmi lesquelles les PP peuvent choisir, selon celles qui sont les plus pertinentes dans leur contexte, et qui s'alignent sur leur capacité à les suivre. Un PDD et une partie prenante non exécutive ont suggéré que ces choix pourraient même être décidés en utilisant une approche par « arbre de décision », selon laquelle le pays répondrait à une série de questions pour discerner, parmi l'ensemble des indicateurs optionnels, ceux qui sont les plus pertinents et les plus réalisables pour lui.

En s'adaptant ainsi aux réalités et aux capacités locales, la **pertinence** et la **praticité** du suivi seraient accrues, ce qui pourrait augmenter considérablement l'**adhésion** et la **participation**. En rendant le suivi plus facile à réaliser en général et en ne surchargeant donc pas les gens avec le processus, cela permettrait également de se concentrer sur l'utilisation des **résultats**. Un PDD a toutefois averti qu'une telle approche devait être poursuivie avec prudence, étant donné le risque de compliquer davantage l'ensemble du processus et de remettre potentiellement en question son appellation "globale".

Un PDD a suggéré d'utiliser une approche d'**échantillonnage** pour certains indicateurs, en examinant des groupes de PP sélectionnés pour évaluer les progrès, par opposition à l'approche actuelle du recensement qui consiste à tout examiner partout.

Une partie prenante non exécutive a recommandé d'inclure un élément d'**examen par les pairs dans le suivi**.

Certaines OSC ont recommandé que les différents contextes nationaux soient pris en compte dans la manière dont les données des indicateurs sont **analysées et interprétées**.

C. Suggestions de nouveaux indicateurs

Certains ont recommandé de se concentrer uniquement sur la réforme des indicateurs existants. D'autres, cependant, ont estimé qu'il fallait également envisager de nouveaux qui **reflètent mieux les principes et le contexte actuel et qui soient plus intuitifs et plus faciles à mesurer**. Toutefois, cette distinction dépend peut-être de la définition que l'on donne des indicateurs existants, de ce que certains pourraient considérer comme un nouvel indicateur, d'autres pourraient au contraire considérer comme une réforme d'un indicateur existant qui conserve son esprit tout en changeant substantiellement son contenu.

Étant donné que la majorité des répondants ont demandé un processus global plus simple et plus léger, **les propositions ci-dessous pourraient peut-être être considérées comme** (i) des ajouts à ne faire que si l'ensemble d'indicateurs existant peut être simplifié afin que les coûts globaux de suivi n'augmentent pas, (ii) des alternatives qui remplaceraient certains des indicateurs existants ou (iii) des ajouts qui ne seraient adoptés que si une approche est convenue où seul un petit ensemble d'indicateurs de base est obligatoire avec d'autres sélectionnés par les PP en fonction du contexte et de la capacité.

Une OSC a souligné qu'il y aura toujours de nouvelles choses utiles que nous pourrions mesurer, mais cela ne signifie pas que nous devrions nécessairement le faire - il y a un coût à le faire en termes de ressources nécessaires pour compléter le suivi et la complexité supplémentaire qu'il apporte, ce qui peut en fait diminuer l'impact et l'utilisation des résultats. Certains PDD ont également proposé qu'il serait **préférable d'avoir moins d'indicateurs** car cela encouragerait la participation et permettrait aux gens de mieux se concentrer sur les résultats qui en découlent. Il est particulièrement important de garder cela à l'esprit étant donné l'expérience passée d'un processus lourd qui a détourné l'attention et l'énergie de l'utilisation de ses résultats. Un PDD a également proposé que le GPEDC pourrait vouloir compléter les indicateurs qui sont suivis avec des données existantes provenant d'autres sources.

Les nouveaux indicateurs qui ont été proposés sont les suivants :

D3.1. Performance du gouvernement

- Performance globale de la gouvernance : suggérée par un PP.
- La force des institutions nationales : suggéré par un PP.
- Durabilité et résilience / capacité de réponse aux crises : suggéré par un PDD.

- Niveau de corruption et de flux illicites : suggéré par certaines parties prenantes non exécutives. Toutefois, il peut être possible d'utiliser des sources de données existantes à cet effet, telles que *Transparency International*.
- Le contrôle parlementaire du budget : dans sa forme la plus simple, il suffit de demander si le parlement dispose d'un bureau dédié aux affaires budgétaires. Suggéré par certaines parties prenantes non exécutives.
- Le contrôle parlementaire des initiatives publiques-privées : comme les grands projets d'infrastructure. Pour simplifier, il suffit de demander si le Parlement dispose d'une commission chargée de superviser les partenariats public-privé. Suggéré par certaines parties prenantes non exécutives.
- Performance des collectivités locales : suggéré par un PP.

D3.2. Performance des partenaires de développement

- La performance globale des partenaires de développement : elle pourrait être compilée en une sorte de score/indice au niveau national et mondial. Il a été recommandé d'adopter une approche aussi holistique que possible, en intégrant d'autres données existantes si nécessaire, car il arrive que des performances efficaces dans un domaine soient contrebalancées par des performances inefficaces dans un autre. Suggéré par les PP, les PDD, les OSC et certaines autres parties prenantes non exécutives.
- Efficacité de la coopération Sud-Sud / des partenaires « non traditionnels » et de la coopération triangulaire : suggéré par la plupart des PP.
- Respect des accords bilatéraux : examen de l'adhésion des PDD à ce qu'ils ont signé avec les PP. Suggéré par certains PP.
- Fragmentation : considérée comme une question cruciale qui peut faire ou défaire l'efficacité de la coopération au développement, comme cela a été reconnu dans les engagements internationaux passés. Elle serait également relativement simple à mesurer. Il a été suggéré d'examiner simplement le pourcentage de la coopération au développement fournie conjointement par opposition à la coopération bilatérale. Suggéré par un certain nombre de PP, PD et OSC.
- Alignement des cycles de planification et de stratégie des partenaires de développement sur le cycle national : facile à comprendre et à mesurer. Suggéré par un certain nombre de PDD.
- Alignement sur les plans à moyen terme : par opposition aux plans à long terme plus généraux, étant donné que les plans à moyen terme ont tendance à être plus spécifiques et que l'alignement sur ces derniers est donc plus significatif. Suggéré par certains PDD.
- Utilisation des plans, processus et systèmes nationaux : suggéré par certains PP.
- Utilisation des OSC nationales, des contractants et des consultants par les partenaires de développement : potentiellement en remplacement de l'indicateur "aide non liée". Suggéré par certains PP, PDD et parties prenantes non exécutives.
- Maintien d'un bureau permanent dans le pays : facile à comprendre et à mesurer. Suggéré par certains PP et parties prenantes non exécutives.
- Le temps pris par les partenaires de développement de la planification à la livraison : cela irait au-delà de la simple question de savoir si les PDD décaissent lorsqu'ils disent qu'ils le feront, pour considérer le temps qu'il leur faut réellement. Suggéré par certains PP.
- Flexibilité des partenaires de développement pour ajuster leurs plans et programmes en fonction de l'évolution des besoins nationaux : suggéré par un PP.

D3.3. Financement

- Accès aux financements : suggéré par certains PP.
- Mobilisation des ressources intérieures : suggérée par certains acteurs non exécutifs.
- Financement de l'aide budgétaire : un PP recommande d'examiner les critères de décaissement. Suggéré par certains PP.
- Le financement du changement climatique : suggéré par certains PP du Pacifique. Toutefois, il est possible que des données soient déjà disponibles auprès de sources existantes.

D3.4. Architecture de coordination

- Force globale de l'architecture de coordination dans le pays : suggérée par certains PP.
- Renforcement du rôle du gouvernement dans la coordination : suggéré par certains PDD.
- Intégration des principes d'efficacité du développement dans la stratégie nationale : suggéré par un PDD.
- Existence d'une politique de coopération au développement fonctionnelle : définie comme une politique qui donne un mandat et garantit que les fournisseurs d'aide fournissent des prestations de manière efficace. Cela pourrait également inclure le niveau de conformité des partenaires avec la politique. Suggéré par certains PP.
- Utilisation du système d'information de gestion : suivi du respect par les partenaires de leurs obligations en matière de rapports. Suggéré par certains PP.
- Coordination du développement, de la paix et du travail humanitaire : un PP a également suggéré que la surveillance s'étende à la mesure du travail humanitaire. Suggéré par certains PP et PDD.
- Participation à la surveillance : suggérée par certains PP.
- Utilisation des résultats : examiner si des actions ont été convenues sur la base du dernier cycle de conduite et, dans l'affirmative, si elles ont été mises en œuvre. Suggéré par certains PP et PDD.

D. Critères que tous les indicateurs doivent remplir

Pour les indicateurs individuels, les propositions suivantes ont été faites pour les critères auxquels ils devraient répondre avant d'être inclus dans le suivi :

- Être lié aux **questions prioritaires de** notre époque, comme la mise en place des ODD et la lutte contre le changement climatique. Suggéré par certains PDD.
- **S'aligner sur les** priorités du PP. Suggéré par certains PP.
- Être en mesure de démontrer un **lien direct avec les résultats du développement**. Suggéré par certains PDD.

- Démontrer que les **résultats des cycles de suivi précédents ont été utilisés** (lorsqu'on envisage de conserver un indicateur existant). Suggéré par certains PDD.
- Fournir des informations qui peuvent être **utilisées de manière pratique** pour aider à la prise de décision ou pour encourager le changement de comportement - il devrait y avoir une "théorie du changement" claire : qui utiliserait les informations, comment, pour changer quoi. Suggéré par certains PP, PDD et parties prenantes non exécutives.
- **Permettre une comparaison claire** avec les performances passées et celles d'autres acteurs / pays. Suggéré par certains PDD.
- Être **intuitif** et facile à comprendre en ce qui concerne ce qu'il montre et la façon dont il doit être mesuré et utilisé. Suggéré par certains PDD et parties prenantes non exécutives.
- Ne pas impliquer d'**auto-évaluation** si possible, étant donné le risque de biais subjectif. Suggéré par certains PP et PDD.
- Ne pas fournir de données qui sont **déjà disponibles** sous une forme ou une autre à **partir d'une source existante**. NB. Cela n'exclut pas qu'une telle source soit utilisée à côté des données primaires recueillies par la GPEDC afin de les compléter / valider. Les sources suivantes ont été proposées comme étant des dépôts de données existantes potentiellement valables qui pourraient être exploitées : le Partenariat budgétaire international, l'Union interparlementaire, *Transparency International*. Suggéré par certains PDD et parties prenantes non exécutives.
- Avoir un **coût de ressources raisonnable** en termes de ce qui est nécessaire pour le mesurer. Suggéré par certains PP et PDD.
- Être **approuvé** par ceux qui seront impliqués dans sa mesure, en particulier les fournisseurs "non traditionnels" de la coopération au développement tels que les nouveaux partenaires de développement, les fournisseurs du Sud, les fondations et le secteur privé, qui ont parfois été réticents à participer au suivi dans le passé. Pour y parvenir, il est fortement recommandé d'impliquer ces partenaires dans l'élaboration des indicateurs. Suggéré par certains PDD.

Il convient de noter qu'un certain nombre d'indicateurs existants, ainsi qu'un grand nombre des nouveaux indicateurs proposés ci-dessus, ne répondraient pas à beaucoup de ces critères dans leur forme actuelle.